

La lettre d'information de la Communauté de Communes du Pays Grenadois

Éditorial

Le Pays Grenadois sur grand braquet

Nous avons tellement de choses importantes à vous dire en ce début 2015, qu'il nous est apparu bon de créer un nouveau bulletin de liaison, anticipant celui distribué traditionnellement avant la période estivale.

A l'aube de la nouvelle année, je voudrais au nom des Elus communautaires et en mon nom personnel vous souhaiter un avenir heureux, convoquer santé, prospérité, convivialité, seuls remparts en capacité d'éviter les écueils toujours prêts à surgir sur le chemin de la vie.

D'ores et déjà, félicitations et reconnaissances renouvelées aux forces vives, aux acteurs du tissu associatif, aux bénévoles dont le métier ou l'action désintéressés créent de la dignité et de la respectabilité indispensables au rayonnement de nos collectivités. A proximité des plaisirs, cheminant aussi la solitude et le désarroi.

Les services sociaux de la solidarité intercommunale assurent à celles et ceux qui appréhendent des lendemains difficiles une main tendue compréhensive en toutes circonstances.

Si nous sommes toujours empreints de l'esprit de fêtes et de souvenirs joyeux, ce mois charnière nous lie avec un futur des plus délicats à négocier depuis des décennies. Notre pays est dans la tourmente, néanmoins notre Communauté a anticipé les difficultés naissantes, grâce à l'esprit d'équipe du Conseil Communautaire et aux municipalités solidaires.

Les études diligentées ont mis en forme des projets structurants. Notre canton forge son identité, consolide ses atouts, affirme son statut de pôle de vie – construit des plans de financement avec réalisme.

Ainsi, la « Maison de l'Enfance », la « Maison des Jeunes », la « Maison des Services », les zones économiques en phase de commercialisation sur Grenade et Cazères témoignent d'une politique concrète solidaire et responsable.

De même, la création d'une importante déchèterie courant 2015, l'efficacité du Centre Intercommunal de l'Action Sociale (CIAS), l'organisation culturelle et touristique à l'œuvre sur notre territoire ou bien encore le soutien aux communes par les fonds de concours attestent de la solidarité budgétaire.

Dans les mois à venir les déclinaisons de la Loi SRU nous connecteront avec le SCOT du Pays Adour Chalosse Tursan et un PLUi.

Bien d'autres dossiers sont ouverts sur le bureau des élus tels la couverture internet, la création d'une « Maison de la Santé », une harmonie cantonale ainsi qu'un véritable réseau touristique amarré à l'Office de Tourisme du Marsan.

Chers amis, l'actualité est brûlante mais pas désespérée. A la lumière de cet ensemble d'informations qui nous concernent tous, la Communauté du Pays Grenadois compte sur le bon sens de chacun.

« Le succès fut toujours un enfant de l'audace ».

Soyons des adeptes de la pensée de Crébillon... Excellente année 2015.

Le Président,
Pierre DUFOURCQ

Une Maison des Jeunes au service des 12-25 ans

La réhabilitation du bâtiment jouxtant le local de l'association « Amitiés d'Automne », au lieu-dit Dupin, à Grenade sur l'Adour est achevée depuis mi-septembre.

Maison des Jeunes du Pays Grenadois
24 bis avenue d'Hésingue
40270 GRENADE SUR L'ADOUR
Votre interlocutrice : Céline Fernandez
Tél. : 05 58 03 79 02 ou 06 14 13 32 08
Courriel : pij@cc-paysgrenadois.fr

Baptisé « Maison des Jeunes », ce nouveau complexe accueille « l'Espace Jeunes » et le « Point Information Jeunesse », deux structures qui étaient auparavant situées 5 avenue d'Hésingue. D'une surface totale de 136 m², cette structure propose trois modules distincts.

- Le premier d'entre eux est consacré au Point Information Jeunesse. Il s'agit d'un espace d'accueil, de documentation et d'orientation ouvert aux 12-25 ans et à leur famille dans lequel ils trouveront toutes sortes d'informations liées aux études, à l'emploi, au transport, au logement, aux séjours à l'étranger, à la santé ou encore au sport et aux loisirs.

- Le second module est un espace de jeux. Situé au rez-de-chaussée, il est doté d'un coin jeu vidéo, d'un baby-foot et d'un tennis de table qui pourra être installé en terrasse l'été. Cet espace est attenant à une cuisine des plus fonctionnelles qui permettra, entre autres, aux adolescents de confectionner pâtisseries et plats divers dans le cadre des soirées à thèmes organisées par l'Espace

Jeunes.

- Enfin, l'étage du bâtiment est un espace dédié à la détente. Aménagé avec banquettes, chauffeuses et tables basses, cette partie de la Maison des Jeunes met à disposition des ados divers ouvrages, bandes dessinées et revues.

En période scolaire, la Maison des Jeunes est ouverte le lundi de 14h à 15h, les mardi, jeudi et vendredi de 9h30 à 12h et de 14h à 15h, et enfin le mercredi de 12h30 à 18h. Ouverture de 8h30 à 18h en continu durant les vacances scolaires.

Projet de l'architecte Soizic Roty-Briand, ayant souhaité respecter le style initial de la bâtisse.



initialement

Après travaux

Petit point sur les Temps d'Activités Périscolaires

Suite à la réforme des rythmes scolaires, la Communauté de Communes met en œuvre, gère et coordonne les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) sur les 11 communes du territoire depuis le 2 septembre 2014. Voilà déjà un trimestre que les enfants des écoles publiques vivent à ce nouveau rythme.

732 enfants scolarisés sur le territoire bénéficient des TAP qui sont organisés par séances d'une heure et demi, à raison de deux après-midi par semaine. Les activités qui y sont proposées sont gratuites et assurées par 43 animateurs intercommunaux ou communaux. 5 cycles sont programmés tout au long de l'année scolaire avec chacun une thématique bien différente : les régions de France, la mode et les couleurs, le multimédia, les métiers et enfin, le sport. Les différents acteurs de ces TAP se réunissent chaque fin de cycle pour effectuer un bilan.

Deux intervenants extérieurs ont été sollicités durant le premier trimestre : le Musée de la Course Landaise pour une découverte des traditions tauromachiques locales ainsi que l'association Familles Rurales de Bascons pour un atelier autour des danses gasconnes. Ces interventions sont d'autant plus importantes, qu'elles apportent une plus-value éducative et favorisent la création de passerelles entre structures publiques et associations.

Côté transport, une centaine d'enfants utilise les navettes gratuites mises en place par la collectivité chaque mercredi pour conduire les enfants des écoles vers l'Accueil de Loisirs.

Tous les documents administratifs relatifs à l'inscription aux Temps d'Activités Périscolaires sont téléchargeables sur www.cc-paysgrenadois.fr/rythmesscolaires.



Coordnatrice Enfance Jeunesse
Maison de l'Enfance
270, avenue de Villeneuve
40270 GRENADE SUR L'ADOUR
Votre interlocutrice :
Laëtitia Rebel
Tél. : 06 20 00 62 01
Courriel :
l.rebel@cc-paysgrenadois.fr

Un projet pédagogique et scientifique expérimental du collège Val d'Adour soutenu par la Communauté de Communes

Le Conseil Communautaire, réuni en séance le 29 septembre dernier, a validé la participation de la Communauté de Communes au projet pédagogique scientifique des Saligues piloté par le collège Val d'Adour de Grenade, poursuivant ainsi son engagement dans la valorisation et l'exploitation du site des Saligues de l'Adour.

Ce projet novateur a été retenu comme projet expérimental par Monsieur le Recteur car il vise à conforter la liaison école/collège et la continuité des apprentissages dans le domaine des sciences en s'appuyant sur le site des Saligues de l'Adour. Proposé aux élèves de cycle 3 (CM1, CM2) et aux élèves de 6ème du Collège Val d'Adour, ce partenariat permettra de développer l'intérêt des enfants pour les sciences tout en les sensibilisant au développement durable (biodiversité, respect de l'environnement...). En parallèle, les échanges et la concertation autour des sciences entre les enseignants du 1er et 2nd degré s'en trouveront renforcés.

La Communauté de Communes matérialise son intervention en assurant le financement des transports depuis les écoles du territoire et du collège sur le site des Saligues, l'achat du matériel scientifique et technique nécessaire à la réalisation de cette opération que sont les enregistreurs Numériques, Appareil Photo, aquariums, loupes, livres, épaisseurs, jumelles...etc



Projet Educatif Territorial renouvelé et actualisé

La Communauté de Communes vient de rédiger, pour les trois années à venir, un nouveau Projet Educatif de Territoire validé par les services de l'Etat (Inspection Académique et Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations) le 30 septembre dernier.

Cet outil, inscrit dans la loi d'orientation et de programmation de la refondation de l'école de la République, a pour objectif de mobiliser toutes les ressources d'un territoire afin de garantir la continuité éducative entre les projets des écoles et les activités proposées aux élèves en dehors du temps scolaire, et donc d'offrir à chaque enfant un parcours cohérent et de qualité, avant, pendant et après l'école.

Les structures enfance-jeunesse du territoire organisent ainsi leurs animations autour de cinq valeurs retenues par les élus :

- **le vivre ensemble** : respecter et reconnaître tous les individus dans leur singularité, leur dimension sociétale et leur différence.
- **l'éducation** : elle doit être partagée par l'ensemble des co-éducateurs, l'acte éducatif doit susciter la curiosité, la compréhension des différences, l'envie d'aller vers l'autre et de s'ouvrir au monde.
- **la citoyenneté** : favoriser la prise de responsabilité et la pratique de l'autonomie sociale de l'enfant et du jeune en lui permettant de s'impliquer pour agir au sein de la vie locale (chantiers citoyens, projet environnement, etc...).
- **l'identité du territoire** : construire une identité territoriale pour la transmission des savoirs (traditions, patrimoine, culture locale).
- **l'équité territoriale** : elle suppose un accès facilité pour les enfants et les familles à l'offre éducative existante sur les communes du territoire. L'équité suppose une mutualisation des ressources, des coûts et des projets.

Une déchetterie nouvelle génération pour 2015

De plus en plus utilisée, l'actuelle déchetterie de Grenade sur l'Adour est devenue insuffisante et peu commode. Les élus du SICTOM du Marsan ont préféré, à une restructuration, une déchetterie nouvelle sur un site plus fonctionnel et plus pratique d'accès situé sur la ZA de Guillaumet.

Organisée de telle sorte que le public trie et dépose ses déchets lui-même en fonction de leur nature, la nouvelle plateforme donnera la priorité à l'accueil des usagers et à la fluidité du trafic. Plus spacieuse avec une superficie de 8 780 m², elle prévoira une partie centrale réservée à la manutention des conteneurs et permettant un accès facilité aux différents quais de déchargement ainsi qu'une circulation à sens unique avec entrée et sortie des véhicules différenciées.

Cet équipement répondra aux dernières normes en matière de sécurité (dispositif antichute, vidéosurveillance, etc...) et de protection de l'environnement (gestion intégrée des eaux de voirie avant rejet, etc...).

En parallèle, une intendance plus efficace sera assurée par l'agent d'accueil qui supervisera, à partir d'un point surélevé situé en haut des quais, le dépôt des déchets communs : gravats, tout-venant, carton, déchets verts, bois, équipements électroniques et électriques, déchets spécifiques dangereux, déchets ménagers spéciaux et enfin encombrants de type éco-mobilier.

Les travaux débiteront courant janvier pour une ouverture programmée dès l'été 2015.

Déchets des ménages et assimilés

Elus et techniciens mènent actuellement une réflexion globale concernant la mise en place de conteneurs enterrés ou semi-enterrés sur l'ensemble du territoire. Le SICTOM du Marsan est en mesure de proposer ce type de collecte pour les déchets ménagers.

Cette opération a débuté par un état des lieux des équipements en place sur chaque commune en vue de définir les besoins réels en la matière et d'étudier un plan de financement pour ce projet.

Aménagement de la déchetterie de Grenade sur l'Adour
ZA de Guillaumet



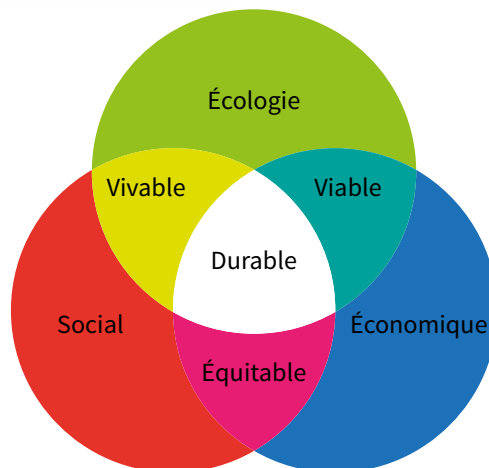
Des conteneurs semi-enterrés

Développement durable



En partenariat avec le Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement « Seignanx et Adour », le Pays Grenadois a été lauréat d'un appel à projet national, notamment organisé par la Caisse des Dépôts et Consignations, pour engager un projet territorial de développement durable.

Cette initiative intitulée « DDmarche » consistera à définir une série d'actions s'inspirant des valeurs du développement durable (concertation et partenariat élargi, transversalité des champs d'actions, mise en valeur de l'approche environnementale, etc.) dont la réalisation devra être commencée avant fin 2015 et servir de « pilote » aux acteurs locaux.



Nouvelle compétence en matière d'urbanisme

Depuis le 1er décembre, la Communauté de Communes exerce la compétence « étude, élaboration, approbation, révision et suivi d'un plan local d'urbanisme intercommunal, de plan local d'urbanisme et de document d'urbanisme tout en tenant lieu et carte communale ».

L'engagement dans cette démarche de planification urbaine permettra :

- de poursuivre les réflexions préalablement menées dans le cadre du schéma communautaire d'aménagement et de développement durables ;
- d'appliquer une meilleure coordination des politiques d'urbanisme et d'habitat ;
- de mutualiser les ressources en ingénierie et les moyens financiers à l'échelle des onze communes du territoire.

Les travaux de la Maison de Services et de l'Office du Tourisme communautaires...

...Suite et bientôt fin !

Depuis 2011, la Communauté de Communes s'est engagée dans un programme d'investissement visant à améliorer les services à la population sur le territoire. D'ores et déjà des projets se sont concrétisés comme la « Maison de l'Enfance », la « Maison des Jeunes » et, très prochainement, s'achèveront les travaux de la Maison de Services et de l'Office du Tourisme communautaires. En effet, les services pourraient rejoindre leurs nouveaux locaux dès le mois de février.

Dès lors, la lisibilité de l'offre de services auprès des habitants sera renforcée, proposant sur un même espace la possibilité d'effectuer diverses démarches. Les déplacements physiques des usagers seront limités et facilités pour les personnes à mobilité réduite.

L'Office de Tourisme qui œuvre à la valorisation des spécificités du territoire permettra aux visiteurs d'appréhender la richesse de cette bastide du 14ème siècle et de s'approcher de l'Adour.



Les nouveaux bureaux, alliant modernisme et conservation d'éléments anciens, ici le parquet et la cheminée



L'Office de Tourisme du Pays Grenadois se délocalise et se modernise

L'Office de Tourisme du Pays Grenadois va se doter d'un espace vaste, agréable, accessible, doté de nouvelles technologies. Le public pourra, sur les tablettes mises à disposition, effectuer une visite mobile du territoire, obtenir les plans de randonnées ou consulter l'agenda des manifestations. Des animations (expositions, rencontres, ...) seront programmées.

Dans la veine de cette dynamique, la Communauté de Communes a inscrit l'Office de Tourisme dans la démarche d'obtention du **Label Tourisme et Handicap** et vise dans les 3 ans qui suivent la Marque **Qualité Tourisme**. Labels nationaux correspondant à des critères stricts et sélectifs, leur obtention est la garantie pour le personnel de méthodes de travail efficaces et pour le public de services de qualité.

L'élan également engendré en 2014 dans l'animation du territoire est consolidé avec **le Printemps des Landes**. Cette manifestation égayera vos vacances de Printemps entre le 21 et le 30 avril en vous proposant des animations à destination des enfants et des parents ! Toutes les activités sont gratuites.

Le samedi 23 mai à Cazères sur l'Adour sera le grand rendez-vous environnemental avec la deuxième édition de la **fête des Saligues**.

Plusieurs animations gratuites à vocation écologique et adaptées aux goûts de chacun seront proposées aux familles sur le site naturel des Saligues de l'Adour.

Au programme : découvertes de la faune et de la flore, initiations aux activités de nature, ateliers artistiques...

Le Festival Chantons Sous les Pins fera escale en Pays Grenadois.



Plusieurs rendez-vous seront proposés. Un premier concert se déroulera le vendredi 6 Mars 2015 à Grenade sur l'Adour. Le groupe « la Goutte » fera partager sa gouaille. Durant cette soirée, les enfants de l'école de Saint-Maurice sur l'Adour se produiront également sur scène où ils interpréteront une chanson

qu'ils auront composée avec les conseils d'un artiste professionnel.

L'opération se poursuivra à la bibliothèque de Cazères sur l'Adour le jeudi 12 mars à 17h30 avec un mini concert acoustique.

L'école de musique tourne à plein régime

La rentrée de l'école de musique du Pays Grenadois a eu lieu le 15 septembre 2014. Au total, **9 professeurs** dispensent les cours de formation musicale, d'éveil musical, de piano, guitare, saxophone, trombone, trompette, clarinette, flûte, accordéon et batterie pour 70 élèves inscrits. Un atelier musiques actuelles a, par ailleurs, été mis en place début novembre. Un groupe musical s'est

également formé. Il se produit essentiellement sur des manifestations d'intérêt communautaire telles que la cérémonie des vœux, ou encore la journée AME. Les prochaines **auditions de l'école de musique** sont programmées le 27 juin 2015 à Larrivière Saint-Savin. L'école est régie par un conseil d'établissement élu il y a quelques jours, le 19 décembre 2014.

Urbanisme

Un espace d'information dédié au **PLUi** est disponible sur le site internet de la Communauté de Communes : www.cc-paysgrenadois.fr



Lettre d'information n°1 de la Communauté de Communes du Pays Grenadois

Directeur de la publication : Pierre DUFOURCQ

Conception, réalisation, impression : service communication du Pays Grenadois. Contact : Aurélie BILLET, chargée de communication, courriel : ami@cc-paysgrenadois.fr, tél. : 05 58 45 88 74

Crédits photos : Communauté de Communes, communes membres, Office Online Dépôt

légal : Janvier 2015 - Tirage : 3 500 exemplaires

L'école de musique endeuillée

André Toyès, professeur d'accordéon et de guitare est décédé le 23 décembre dernier. Amoureux de la musique, il assurait les cours encore une semaine avant que la maladie ne l'emporte. Nos pensées vont à son fils, aussi professeur de batterie à l'école de musique.